

Projet de gestion informatisée du temps médical (GTPM)

CME du 15 mai 2018

Pourquoi se doter d'un outil informatisé de gestion du temps médical ? (1/2)

■ Au niveau national :

⇒ se mettre au même niveau que la majorité des CHU de France qui ont opté pour une informatisation de la gestion du temps de travail médical

■ Au niveau institutionnel:

⇒ simplifier le process administratif grâce notamment à l'interface du logiciel du temps de travail avec le logiciel de paie HR A

⇒ sécuriser la gestion du temps de travail médical: le logiciel sera relié à un serveur qui permettra des sauvegardes régulières, une utilisation partagée au même instant T par plusieurs utilisateurs contrairement à l'outil actuel sur EXCEL.

Pourquoi se doter d'un outil informatisé de gestion du temps médical ? (2/2)

- **Au niveau des groupes hospitaliers (chef de service et bureau du personnel médical):**

- ⇒ améliorer le pilotage du temps de travail de l'ensemble du personnel médical

- ⇒ Rendre possible l'exploitation des données relatives au temps de travail

- **Au niveau individuel :**

- ⇒ Permettre aux médecins la consultation de leurs « compteurs » (congrés, RTT)

- **Un projet relancé en 2015 dont la CCOPS a été tenue régulièrement informée. Plusieurs prestataires ont candidaté : le candidat retenu est celui répondant le plus exhaustivement au cahier des charges.**

- **Calendrier du projet:**
 - ▶ 1er septembre 2018 : début de marché (phase de conception, réalisation recettes techniques et fonctionnelles).
 - ▶ 1er septembre 2019 : phase 1 du déploiement sur un site pilote.
 - ▶ 1er mai 2020 : phase 2 du déploiement sur un GH.
 - ▶ 1er septembre 2020 : déploiement en « big bang » sur l'ensemble de l'AP-HP.